

Hello,

In accordance with the environmental assessment and review procedures for the region north of the 55th Parallel pursuant to Chapter 23 of the James Bay and Northern Quebec Agreement (JBNQA); project proponents must submit a preliminary description of their intended project in order to fulfill the first step of the process. The *Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs* (MDDEFP) has recently developed a guide tailored to requirements project proponents with regards to what information must be included within preliminary descriptions including those occurring in "Grey Zones".

Attached are the English and French versions of the guide and additional copies can be obtained via the following link:

<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/evaluations/renseign-prelim.htm>



ᑲᑎᑲᑦ ᑕᑦᑎᑦᑲᑦᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑲᑦᑕᑦ ᑲᑎᑎᑦᑕᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

PRODUITS (\$)

Contribution du ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs 240 000

Produits totaux 240 000

CHARGES (\$)

Charges d'exploitation, d'administration et financières¹

Salaire et charges sociales	
Salaire du secrétaire exécutif (temps plein)	65 600
Salaire de l'analyste en environnement (temps partiel)	31 000
Salaire d'un employé temporaire pour surcharge de travail (temps plein durant 3 mois)	14 000
Charges sociales	13 500
Services de comptabilité (service de la paie, vérification comptable annuelle et déclaration fiscale)	10 900
Honoraires de consultations (sous-traitance et frais de voyage)	30 000
Messagerie et poste	2 000
Location de bureau (local, photocopie, services de téléphonie, télécopie et d'Internet)	18 900
Fournitures de bureau (papèterie, matériel informatique, etc.)	2 000
Publicité et promotion (site Internet, affiches, etc.)	25 000
Permis, licences et enregistrements	500
Télécommunications (téléconférences et vidéoconférences)	2 000
Total partiel	215 400

Frais de réunion annuelle (\$)

Rapport annuel (conception graphique, impression et distribution)	8 500
Traduction (rapport annuel, procès-verbaux, lettres, mémoires et avis)	26 000
Frais de voyage et d'hébergement	
Secrétaire exécutif	14 000
Analyste en environnement	10 000
CCEK (participation de l'ARK : 3 membres x 4 réunions)	33 000
COFEX-Nord (participation de l'ARK : 2 membres x 3 réunions)	10 000
Réunion (location de salle, équipement audiovisuel, etc.)	5 000
Total partiel	106 500

Intérêts, frais et services bancaires (\$)

Gestion de prêt	600
Frais de compte	100
Services bancaires	100
Total partiel	800

Charges totales 322 700

¹ Compte tenu de circonstances particulières, le CCEK n'a pas à déboursier les frais de logements et autres frais connexes pour le secrétaire exécutif.



ᑲᑎᑏᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑲᑎᑎᑦᑕᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

The Recycling of Aluminium Beverage Containers in Nunavik

Prepared by the Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC)
March 2013

Provincial Picture

The Québec deposit-return program is the product of statutes and formal agreements between the beverage industry, beer industry and RECYC-QUÉBEC to ensure that that glass, plastic, and aluminum beverage containers are collected and recycled. To achieve waste diversion objectives, a deposit (“consigne”) is charged on beer and soft-drink containers.

The program is overseen by RECYC-QUÉBEC, which administers the deposit-refund system for beer containers. Boissons Gazeuses Environnement (BGE), an industry non-profit organization, administers the program on behalf of the soft drink industry, and reports to RECYC-QUÉBEC.

Under the *Act Respecting the Sale and Distribution of Beer and Soft Drinks in Non-Returnable Containers* (R.S.Q., chapter V-5.001) and in conjunction with the *Beer and Soft Drinks Distributors' Permits Regulation*, sellers of those beverages (beer and soft drinks) are required to obtain a permit from the Minister of the MDDEFP. To be eligible for a permit, distributors of designated products must adhere to an agreement related to deposit-return (the *Agreement Relating to the Consignment, Recovery and Recycling of Non-Refillable Soft Drink Containers* and the equivalent agreement on beer containers) signed by RECYC-QUÉBEC and the MDDEFP Minister. These agreements state that consumers and the general public can return their empty non-refillable soft drink and beer containers to their retailers for a complete refund on the deposit.

The long-term provincial objective is to recover 80% of all beverage containers sold in Québec under the deposit-return program. BGE estimates that in 2011 a total of 1.5 billion deposit containers made from aluminum, glass and plastic were sold in Québec, of which 1.15 billion were recovered, a recovery rate of approximately 74%.

Regional Picture

According to a recent Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) survey, an estimated 5.5 million (5,500,000) aluminium soda and beer cans arrive in Nunavik on a yearly basis. Approximately only 1.3 million (1,300,000) are recovered and

shipped to a recycling facility. This amounts to a recovery rate of approximately 25%.

The Co-Op stores in Nunavik, which are owned by community members and provided support by La Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (FCNQ) account for approximately 6.5%, or approximately 350,000 of all refundable aluminum beverage cans sold in Nunavik per year. Can compactors are located in each of the 13 stores in Nunavik where an estimated 500,000 cans are collected and shipped south to a recycling facility on a yearly basis.

On the other hand, a significant 44%, or 2.4 million of all refundable aluminum beverage cans sold across the Nunavik region come from Northern Stores (owned by The Northwest Company). In general, there are no can compactors located in any of the outlets, nor is it advertised that these retailers openly accept the return of cans for refund. Only one store, located in Inukjuak, has an unofficial program in place to allow for aluminum can recycling that involves donating empty, uncrushed cans to the local school.

Newvik'vi, a privately run grocery store in Kuujuaq accounts for 6.5%, or approximately 360,000 of all refundable aluminum beverage cans sold in Nunavik per year, and has had a can recycling program in its store for nearly 10 years. Approximately 450,000 cans were shipped south to a recycling facility in 2012 and an estimated 3.5 million cans have been recycled since the installation of the compactor.

There are 4 establishments licensed to sell beer in Nunavik, located in Kuujuaq and Kuujuarapik. The 2 establishments in Kuujuarapik, which account for approximately 7%, or 400,000, of all refundable aluminum beverage cans sold in Nunavik per year, send their cans by airplane to LaGrande where they are then trucked to a recycling facility in either Val D'Or or Montréal. The exact number of cans collected cannot be confirmed.

On the other hand, the 2 establishments in Kuujuaq, which accounts for 6%, or 350,000 of all refundable aluminum beverage cans sold each year in Nunavik does operate a can compactor on a casual basis and the empty cans are occasionally donated to local youth or social groups.

Smaller businesses in Nunavik such as canteens, caterers and vending machine operators account for 1% of all refundable aluminum beverage cans sold in Nunavik each year. None of them currently have a recycling program in place.

There are 3 grocery chains that operate from southern Québec that account for an estimated 25%, or 1,370,000 of all refundable aluminum beverage cans sold in Nunavik each year. These companies were asked to help fund the purchase of the can compactor that is currently located at the Newvik'vi store in Kuujuaq.

The final 4% of all refundable aluminum beverage cans arriving in Nunavik each year comes from additional purchases made by the general population through various merchants. The choice to recycle their cans at local stores is personal and difficult to determine, as is the total number of cans purchased.

The draft *Nunavik Residual Material Management Plan* recognizes that recovery procedures are already in place in Nunavik but that it will be important to ensure follow-up and that support is offered to retailers who offer a recycling service so that the service is maintained and promoted, and the quantity of containers recovered increases. The following actions are recommended:

- Ensure that a can and plastic bottle compactor is available and operational in every northern village.
- Financial support (from BGE and RECYC-QUÉBEC) will need to be directed to retailers in order to maximize their participation and the quantity of containers recovered. If the recycling of refundable containers is done in a coordinated manner, participating retailers will receive reimbursement for their work, as shipping will partly be paid by RECYC-QUÉBEC.
- KRG will assess the possibility of increasing the deposit for containers to 20¢/unit. The funding from this measure, which will serve as a subsidy to individual recyclers.
- Establish a clear protocol for the shipping of containers to recyclers in partnership with BGE and RECYC-QUÉBEC.
- Organize a regional awareness campaign for this type of residual material.

The indicator that will allow for the tracking of the quantities of recovered containers will be linked to the number of containers shipped to recyclers annually from each community.

Gouvernement du Québec
Député de Johnson
Ministre du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçue

27 - March - 2013

Québec, le 26 mars 2013

Madame Sylvie Létourneau
Présidente
Comité consultatif sur l'environnement Kativik
C.P. 930
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Madame la Présidente,

Depuis plusieurs mois, la société québécoise exprime des préoccupations quant au développement de la filière uranifère au Québec. En effet, plusieurs intervenants ont pris des positions fermes sur la place publique alors que la population s'interroge sur les conséquences du développement de cette filière. C'est dans ce contexte que j'ai décidé de confier un mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour informer adéquatement la population québécoise, la consulter et, ultimement, orienter le gouvernement dans les choix qu'il a à faire face au développement de la filière uranifère.

Je vais donc, dans un premier temps, signifier officiellement au BAPE mon intention de lui confier un mandat sur la question. Par la suite, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs définira les termes de ce mandat et supervisera l'élaboration d'un document de consultation qui sera rendu public lors de la consultation et qui servira de point de départ pour des échanges fructueux entre toutes les parties. Finalement, le mandat sera officiellement donné au BAPE dans une correspondance qui précisera la nature et l'échéancier de ce dernier.

Le mandat confié au BAPE tiendra compte des particularités liées au régime de protection de l'environnement et du milieu social qui s'applique sur le territoire régi par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. À cet effet, le Comité consultatif sur l'environnement Kativik, lequel agit à titre de conseiller auprès des gouvernements responsables, sera associé au BAPE pour la tenue des consultations.

Je vous remercie de votre ouverture et de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



YVES-FRANÇOIS BLANCHET

Bureau du sous-ministre

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

25 mars 2013

Québec, le 20 mars 2013

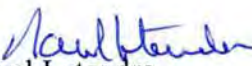
Madame Sylvie Létourneau
Présidente
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Case postale 930
Kuujjuaq (Québec) J0M 1C0

Madame la Présidente,

Au nom du sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, monsieur Clément D'Astous, nous accusons réception de votre lettre du 19 mars 2013 concernant les prévisions budgétaires 2013-2014 du CCEK.

Votre correspondance est transmise au bureau du sous-ministre adjoint à la Direction générale de l'expertise hydrique, de l'analyse et des évaluations environnementales, monsieur Jacques Dupont, pour traitement et suite appropriée.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Paul Letendre
Adjoint exécutif
du sous-ministre

Rouyn-Noranda, le 22 mars 2013

M^{me} Sylvie Létourneau
Présidente
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Case postale 930
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 28 janvier 2013, adressée à madame Dominique Savoie, sous-ministre des Transports, concernant le Plan de transport stratégique du Nord-du-Québec.

Le ministère des Transports (MTQ) a entrepris l'élaboration d'un plan de transport pour la région du Nord-du-Québec dont l'objectif visait à établir les priorités d'intervention en transport sur quinze ans, et ce, en concertation avec l'ensemble des communautés et intervenants de la région. Pour ce faire, un comité directeur du plan de transport, réunissant les représentants des principales organisations sur le territoire, dont l'Administration régionale Kativik et la Société Makvik, a été formé en 1999.

À la suite des tournées de consultation effectuées sur le territoire, qui ont mené au dépôt, en 2005, d'un diagnostic dressant le portrait des réseaux et des enjeux de transport de la région, le Ministère a débuté l'élaboration d'un plan de transport pour la région. En 2007, une tentative a été faite afin que les enjeux en transport de la région soient considérés dans une démarche gouvernementale plus globale, la Politique de développement du Nord-du-Québec. Le MTQ a alors conjugué ses efforts avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans sa démarche de renouvellement de la politique. Le Ministère a également décidé de se doter d'une nouvelle approche et a élaboré la Stratégie de transport du Nord-du-Québec qui comprend des principes permettant d'établir les priorités d'intervention, un cadre financier sur 5 ans, un cadre d'intervention axé sur le partenariat et une reddition de comptes. La stratégie a été entérinée par les membres du Comité directeur en 2008.

Quelques mois suivant le lancement de la stratégie, le Plan Nord était annoncé. Des tables et groupes de travail ont été mis en place afin de discuter des grands enjeux du territoire couvert par le développement du Nord, notamment ceux de la région du Nord-du-Québec. Parallèlement aux discussions qui ont eu lieu dans le cadre de ces vitrines et qui seront maintenues par le Secrétariat au développement nordique, le Bureau de la coordination du Nord-du-Québec (BCNQ) continue de mettre en œuvre les initiatives planifiées dans la stratégie et maintient ses communications avec les intervenants du milieu.

De plus, à l'instar des autres directions territoriales du Ministère, le BCNQ a entrepris une démarche d'élaboration d'un plan de mobilité durable pour la région du Nord-du-Québec (PTMD), nouvelle génération des plans de transport. Le BCNQ prévoit rencontrer et consulter, dans les prochains mois, les principaux intervenants de la région dans le cadre de cette démarche.

Il me fera plaisir de travailler en collaboration avec votre organisme dans le cadre de projets communs pour le Nord-du-Québec

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,


Philippe Lemire

Subject: Remerciements
Date: Wednesday, March 20, 2013 1:16:49 PM ET
From: Stéphanie Benoit
To: Najat Bhiry, Bernier Monique
CC: Michael Barrett, Benjamin Patenaude
BCC: Sylvie Létourneau

Madame Bhiry, Madame Bernier,

Par la présente, je tiens à vous remercier d'avoir accueilli des représentants du Comité consultatif de l'environnement Kativik au Cercle de la Garnison, à Québec, le 5 mars dernier. Non seulement ce fut un privilège de vous rencontrer en ces lieux de prestige, mais les discussions entourant le projet de création d'un observatoire nordique concernant les conséquences du développement minier sur l'environnement et le milieu social au Nunavik se sont révélées fort intéressantes. Une telle initiative, dans un contexte où on anticipe une accélération du développement de cette région, trouve aisément sa pertinence.

C'est donc à titre de responsable du suivi de dossiers, pour le CCEK, que je souhaiterais vous inviter à nous tenir informer de la progression de ce projet ambitieux.

Avec mes respectueux compliments, je vous souhaite tout le succès dans cette entreprise.

Cordialement,

Stéphanie Benoit, Secrétaire exécutive
Comité consultatif de l'environnement Kativik /
Kativik Environmental Advisory Committee

C. P. 930, Kuujjuaq (Québec) J0M 1C0
(819) 964-2961 poste 2287
(819) 964-0694
sbenoit@krg.ca

<http://www.keac-ccek.ca/fr/>

On 13-03-05 5:23 PM, "Najat Bhiry" <Najat.Bhiry@cen.ulaval.ca> wrote:

Bonjour,

Oui, nous allons le faire.

Subject: RE: Remerciements
Date: Friday, March 22, 2013 9:23:50 AM ET
From: Najat Bhiry
To: Stephanie Benoit, Bernier Monique
CC: Michael Barrett, Benjamin Patenaude

Bonjour Madame Benoit,

À notre tour, nous vous remercions de votre message et des discussions agréables et fort intéressantes que nous avons eues avec tous les membres du Comité consultatif de l'environnement Kativik durant la soirée du 5 mars dernier. Nos collègues français étaient aussi ravis que nous.

Soyez sûr que nous vous tenons informés de la progression de notre projet auquel l'ARK est bien impliqué par, entre autres, ses suggestions et conseils.

Nos salutations cordiales.

Najat Bhiry
Directrice du Centre d'études nordiques
Professeure titulaire
Département de géographie
Tél. 418-656-3340 / 418-656-2131 Ext. 4754
Télec. 418-656-2978
najat.bhiry@cen.ulaval.ca
www.cen.ulaval.ca
www.ggr.ulaval.ca

-----Message d'origine-----

De : Stephanie Benoit [<mailto:sbenoit@krg.ca>]
Envoyé : 20 mars 2013 13:17
À : Najat Bhiry; Bernier Monique
Cc : Michael Barrett; Benjamin Patenaude
Objet : Remerciements

Madame Bhiry, Madame Bernier,

Par la présente, je tiens à vous remercier d'avoir accueilli des représentants du Comité consultatif de l'environnement Kativik au Cercle de la Garnison, à Québec, le 5 mars dernier. Non seulement ce fut un privilège de vous rencontrer en ces lieux de prestige, mais les discussions entourant le projet de création d'un observatoire nordique concernant les conséquences du développement minier sur l'environnement et le milieu social au Nunavik se sont révélées fort intéressantes. Une telle initiative, dans un contexte où on anticipe une accélération du développement de cette région, trouve aisément sa pertinence.

C'est donc à titre de responsable du suivi de dossiers, pour le CCEK, que je souhaiterais vous inviter à nous tenir informer de la progression de ce projet ambitieux.

Avec mes respectueux compliments, je vous souhaite tout le succès dans cette entreprise.

Cordialement,



ᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

Kuujuaq, le 19 mars 2013

Monsieur Clément d'Astous
Sous-ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675 boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Prévisions budgétaires 2013-2014 du CCEK

Monsieur le sous-ministre,

Conformément à l'article 2 de l'entente administrative, signée en juillet 2005 entre le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK), nous vous présentons les prévisions budgétaires du CCEK pour l'année fiscale 2013-2014.

Comme vous le constaterez à l'examen des prévisions ci-jointes, une augmentation des charges annuelles a été prévue pour l'année 2013-2014. Le CCEK voudrait attirer votre attention, d'une part, sur l'ajustement de certaines charges reliées à la location d'un espace à bureau situé à Kuujuaq, aux frais de voyage et d'hébergement de l'analyste en environnement et au service de comptabilité. D'autre part, le CCEK prévoit ajouter, pour les trois premiers mois de l'année, un employé à temps plein afin de pourvoir à une surcharge temporaire de travail. Afin d'assurer un dynamisme certain en matière de protection de l'environnement et du milieu social du Nunavik, le maintien du poste d'analyste en environnement et l'ajout d'un employé temporaire contribueront à mieux rencontrer les objectifs énoncés dans le plan d'action 2009-2014 du comité et satisfaire aux exigences de son mandat. Le CCEK estime donc que ses dépenses annuelles passeront d'environ 295 000\$ (année financière 2012-2013)¹ à 322 700\$ (année financière 2013-2014).

Le CCEK a prévu en parallèle amoindrir le surplus accumulé au cours des dernières années; ce dernier étant estimé à 105 000\$ au 31 mars 2013. Ce surplus constitue cependant une réserve essentielle pour le CCEK. En effet, les prévisions budgétaires 2013-2014 ne comprennent pas les frais de logement et les autres frais connexes habituellement engagés pour un secrétaire exécutif. En fait, des circonstances particulières éliminent actuellement cette charge. Le CCEK devrait être en mesure de pourvoir aux dépenses normalement

¹ Préparés par une firme comptable indépendante, les états financiers 2013-2014 seront disponibles au secrétariat du CCEK dans les prochains mois.

encourus par ce dernier qui s'élèvent à environ 40 000\$ annuellement. De plus, le surplus du CCEK sert de fonds d'exploitation lorsque la subvention annuelle n'est pas déposée au moment prévu à l'entente administrative, soit en début d'année financière. Par le passé, le budget du CCEK a presque toujours été déposé à l'automne. Il est donc primordial que ce fonds d'exploitation soit gardé pour assurer la sécurité financière de notre organisation.

Dans ces circonstances, le CCEK souhaite donc que l'administrateur provincial reconduise la subvention prévue à l'entente administrative, soit le montant de 240 000 \$, pour l'exercice financier 2013-2014. Toutefois, pour les prochaines années, il est à prévoir que les ressources financières de notre organisation demeureront insuffisantes et qu'une augmentation du budget sera nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de notre organisation. Le CCEK se montre disponible pour répondre à toutes questions éventuelles.

Veillez agréer, Monsieur le sous-ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvie Létourneau', with a stylized flourish at the end.

Sylvie Létourneau

p.j.

KATIVIK REGIONAL GOVERNMENT
Resolution No. 2013-28

Concerning the appointment of one (1) member to the Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC).

Whereas pursuant to Section 170 of the *Environment Quality Act* (R.S.Q., c. Q-2), the Kativik Regional Government (KRG) appoints and replaces, when it deems appropriate, three (3) members of the KEAC;

Whereas pursuant to Resolution No. 2009-10, adopted by the Council on February 24, 2009, the KRG appointed Michael Barrett, Adamie Kalingo and Charlie Arngak as members of the KEAC;

Whereas Charlie Arngak resigned as a member of the KEAC;

Whereas the Council proposes to appoint Betsy Palliser as a member of the KEAC in replacement of Charlie Arngak;

Whereas this individual consents to the appointment.

It is therefore resolved that:

1. the preamble be an integral part of this resolution;
2. Betsy Palliser be appointed member of the KEAC in replacement of Charlie Arngak;
3. this resolution come into effect on the day of its adoption.

MOVED BY:	Aisara Kenuajuak
SECONDED BY:	Mary A. Pilurltuut
IN FAVOUR:	15
OPPOSED:	0
ABSTENTIONS:	0
ABSENTEES:	2
DATE OF ADOPTION:	February 28, 2013
DEPUTY-SPEAKER'S SIGNATURE:	(S) Petah Inukpuk
SECRETARY'S SIGNATURE:	(S) Ina Gordon

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

18 mars 2013



CERTIFIED COPY

BY: Thipton
DATE: 2013-03-04